Atelier PFoss Les données de l'Education nationale

21 décembre 2017 Clermont-Ferrand



Questionnaire préalable envoyé aux participants

En venant à cet atelier, quel contour géographique des données et quel niveau de détail vous intéressera ?

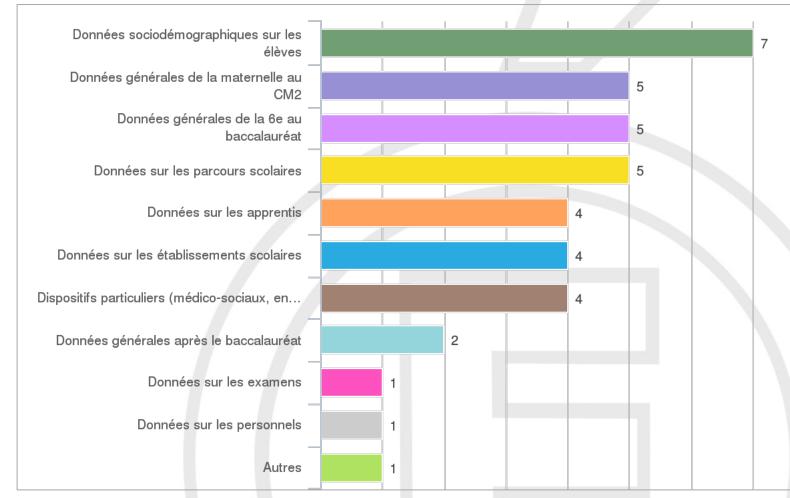






Questionnaire préalable envoyé aux participants (2)

Quel type de données vous intéressera particulièrement ?







Objectif de la présentation

- Présentation du réseau statistique
- Notions de base avant de commencer
- Les principales données mises à disposition du grand public
- Les autres données en rectorat et au ministère
- Exemples d'études en partenariat
- Quelques indicateurs et dispositifs particuliers



Les 30 académies

- Région académique
 Auvergne-Rhône-Alpes
 - Académie de Clermont
 - Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de Dôme
 - Académie de Grenoble
 - Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie
 - Académie de Lyon
 - Ain, Loire, Rhône







Le réseau statistique à l'Education nationale

- Au ministère
 - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)
- 30 académies, dans chacune :
 - Un rectorat sous autorité du recteur
 - Avec un service statistique académique
 - Des directions des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), avec un inspecteur d'académie sous autorité du recteur
 - éventuellement des ressources statistiques
 - regroupées dans des régions académiques, avec un recteur de région académique





Quelques notions avant de commencer

- 1er degré : de la maternelle au CM2
- 2nd degré : de la 6e au baccalauréat (général, technologique, professionnel), CAP, ...
- Post-baccalauréat ou supérieur :
 - dans un établissement du 2nd degré (lycée) :
 - brevet de technicien supérieur (BTS)
 - classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)
 - Autres (université, écoles d'ingénieurs, ...)
- Etablissements sous tutelle du ministère de l'Education nationale (ou agriculture, enseignement supérieur...), publics, privés sous contrat, privés hors contrat
- Elèves sous statut scolaire ou en apprentissage

En bleu : cœur de métier du service statistique académique





Les principaux sites de mise à disposition de données

Classés de l'échelle géographique la plus large à la plus fine

- OCDE, <u>Regards sur l'éducation</u>
 - Ensemble de comparaisons internationales sur de nombreux indicateurs (formations, examens, insertion, personnels...)
- Ministère
 - Publications : <u>L'Education nationale en chiffres</u> et <u>l'État de l'école</u>
 - Vue d'ensemble avec indicateurs clés nationaux
 - Publication : <u>Repères et références statistiques</u>

• Ensemble quasi-exhaustif des données et indicateurs de l'Education nationale,

parfois détail académique et départemental











Les principaux sites de mise à disposition de données

- data.gouv.fr, OpenData Education nationale
 - Fichiers de données, rarement détaillés à l'échelle régionale ou départementale
- Services statistiques académiques
 - Toujours un détail par département, voire à l'établissement scolaire
 - http://www.ac-clermont.fr/statistiques/
 - http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/spip.php?rubrique127
 - http://www.ac-lyon.fr/pid31910/prospective-statistiques.html
 - Certaines données sont transmises au CR et aux CD par convention (détail à l'établissement, voire à l'adresse de résidence de l'élève)
- Autres données sur des thèmes plus précis (Notes d'information, revue Education & formations, tableau de bord de l'éducation prioritaire, filles et garçons, risques sociaux du décrochage, Géographie de l'école, ...)





Repères et références statistiques

- Sommaire qui donne un bon aperçu de l'ensemble des données utilisées au sein de l'Education nationale
- Les grandes thématiques abordées sont ;
 - 1. Le système éducatif
 - 2. Les établissements
 - 3. Les élèves du premier degré
 - 4. Les élèves du second degré
 - 5. Les apprentis
 - 6. Les étudiants
 - 7. La formation continue
 - 8. Résultats, diplômes, insertion
 - 9. Les personnels







Quelques exemples de chapitres

1. Le système éducatif

- 1.3. Le taux de scolarisation par département et académie
- 1.5. Où se trouvent les jeunes de 14 à 17 ans
- 1.6. La scolarisation des élèves en situation de handicap
- 1.7. La scolarisation des élèves allophones arrivants

2. Les établissements

- 2.5. La taille des classes dans le second degré
- 2.12. Le climat scolaire et la violence dans les lycées
- 2.13. Les incidents graves déclarés par les collèges et les lycées publics
- 2.14. L'absentéisme des élèves du second degré
- 2.15. Les réseaux d'éducation prioritaire renforcés [REP+]
- 2.16. Les réseaux d'éducation prioritaire [REP]
- 2.17. Les élèves habitant dans un quartier prioritaire





Quelques exemples de chapitres (2)

3. Les élèves du premier degré

- 3.6. Le retard scolaire à l'entrée en sixième
- 3.7. Le devenir des élèves quatre ans après l'entrée en CP
- 3.8. La santé des enfants en grande section et en CM2
- 3.9. Les élèves en situation de handicap dans le premier degré 1
- 3.10. Les élèves en situation de handicap dans le premier degré 2
- 3.11. Le devenir des élèves en situation de handicap à 10 ans

4. Les élèves du second degré

- 4.3. L'origine sociale des élèves du second degré
- 4.18. Les élèves de Segpa
- 4.19. Les élèves en situation de handicap dans le second degré 1
- 4.20. Les élèves en situation de handicap dans le second degré 2
- 4.21. Le devenir des élèves en situation de handicap à 14 ans
- 4.22. Les élèves des dispositifs relais en collèges
- 4.24. Le devenir des élèves huit ans après leur entrée en sixième
- 4.25. Les poursuites d'études après la troisième et la seconde GT dans l'enseignement scolaire et l'apprentissage





Quelles thématiques et quelles échelles de données sont disponibles pour le grand public?

- Plus l'indicateur que l'on recherche est spécifique, moins il est probable qu'il soit disponible a une échelle fine pour le grand public.
- Par exemple, une donnée à l'échelle départementale ou à l'établissement scolaire n'est pratiquement disponible que sur les sites des services statistiques académiques.
- Attention, les services statistiques académiques ne disposent pas de l'ensemble des données utilisées dans l'Education nationale. Certaines sont détenues par d'autres services académiques, ou encore sont détenues par le ministère et ne peuvent pas être calculées à une échelle locale.





Les principales données en interne

- Les principales données sont issues de bases de gestion (exemple : gestion de la scolarité en établissement scolaire) et sont exhaustives, avec souvent un redressement national pour constituer un fichier statistique a posteriori.
- Le reste des sources proviennent d'enquêtes, souvent pilotées par le ministère et d'autres services du rectorat, de manière exhaustive ou non.

	En rectorat Service statistique académique		Au ministère
Elèves des établissements du 1er degré			
Formation, établissement, commune de résidence	Х		
Nouveau! profession des parents	,		
Enquêtes (évaluations, handicap)			Х
Elèves des établissements du 2nd degré			
Formation, établissement	х		х
Données sur la profession des parents, sur la bourse, sur l'âge	x		х
Lieu de résidence	Changement de base en cours		
Réussite aux examens	x	Х	Х
Enquête insertion dans la vie active des lycéens	Х		Х
Enquêtes (évaluations, absences, climat scolaire, décrochage, élèves allophones, handicap)	parfois	х	х





Les principales données internes (2)

		En rectorat		Au ministère
		Service statistique académique	Autre service	
Ар	prentis			
•	Formation, établissement	х		
•	Enquête insertion professionnelle	Х		Х
•	Profession du responsable pour les moins de 18 ans	Х		х
Elè	ves du supérieur			
•	Effectifs par scolarisation et lieu de scolarisation	х		Х
Les	personnels			
•	Lieu d'affectation, lieu d'exercice, fonction exercée, disciplines enseignées, groupes d'élèves en classe, âge, sexe	х		х
Eta	blissements			
•	type, appellation, géolocalisation, regroupements et zonages	х		х
•	Enquêtes : parc immobilier (capacité, nb de repas, internat), technologies de l'information et des communications	х		Х





Pour chaque thème : de nombreuses sources

- Elles n'ont pas toutes les mêmes champs
- Elles ne sont pas toujours déclinables sur une échelle locale
- Elles ne sont pas toujours détenues par le service statistique académique
- Liste non exhaustive des sources :

1er degré (Fichier du constat de rentrée, Nouveau ! ONDE, DIAPRE), 2nd degré (Nouveau ! SYSCA, SCOLEGE, SCOLARITE, FAERE, IVA, EANA, enquête climat scolaire, ...), Apprentis (SIFA, IPA), Supérieur (SISE, SIDONE), Examens (Nouveau ! CYCLADES, OCEAN, Fichiers nationaux redressés), Etablissements (RAMSESE, ETIC, EPI), Personnels (BSA (EPP+AGAPE+AGORA+Nouveau ! SIRHEN), Fichier PAYE, Base relais), Outils (BCP, APAE2D, Nouveau ! APAE1D)...



Un exemple d'étude en partenariat : jeunes en milieu rural, PFoss

- PFoss Auvergne (2015), « <u>Les jeunes en milieu rural en</u> Auvergne - Rapport complet », Focus de la PFoss, n°7, janvier 2015
- Besoin de comparer les résultats aux examens des 15-24 ans selon leur résidence sur une commune rurale ou urbaine
- Rectorat (membre de la PFoss) : cession d'un fichier anonymisé des candidats au brevet et au baccalauréat, contenant:
 - leur résultat à l'examen,
 - leurs caractéristiques (sexe, profession du père)
 - ainsi que la commune de résidence du candidat obtenue par croisement avec le fichier des élèves inscrits en établissement scolaire





Un exemple d'étude en partenariat : jeunes en milieu rural, Pfoss (2)

- ORS: exploitation du fichier. Etude de la probabilité d'obtenir le brevet ou le bac selon le type de commune de résidence, à sexe égal ou catégorie socioprofessionnelle égale par ailleurs.
- Résultats
 - « La commune de résidence a un effet propre et significatif sur l'obtention du brevet, les élèves des communes rurales et rurales sous influence urbaine ayant respectivement 1,2 fois plus de chance de réussir le brevet que les jeunes résidant dans les communes urbaines, à toutes caractéristiques identiques (en contrôlant les effets de la CSP et du sexe).»



Un exemple d'étude en partenariat : jeunes en milieu rural, Pfoss (3)

Tableau 5 : Facteurs associés à la réussite au baccalauréat général, au baccalauréat professionnel et au brevet* - Auvergne - Année 2013

Variables explicatives	Rapport de probabilité (Odds ratio)			
	Bac général	Bac professionnel	Brevet	
CSP du responsable				
Agriculteurs exploitants Artisans, commerçants et chefs d'entreprise Cadres et professions intellectuelles supérieures Professions intermédiaires	Référence	Référence	Référence 0,51	
Employés	0,50		0,25	
Ouvriers	0,44	0,64 **	0,18	
Retraités	0,46	0,26	0,19	
Sans activité professionnelle	0,43	0,21	0,10	
Sexe				
Garçons	Référence	Référence	Référence	
Filles	1,53	1,50	1,65	
Zone de résidence				
Urbaine	Référence	Référence	Référence	
Rurale		1,32 **	1,22	
Rurale sous influence urbaine			1,19	

^{* :} seules les modalités ayant un effet statistiquement significatif sont présentées dans le tableau, avec un risque d'erreur statistique inférieur ou égal à 0,05



RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

Clermont-Ferra

^{** :} le risque d'erreur statistique est inférieur ou égal à 0,1

Trois exemples d'études en partenariat : INSEE

Un partenaire / trois approches

- Vers des besoins en logement accrus et différenciés pour les étudiants auvergnats, Insee (Insee Analyses n°7 février 2015)
 - Rapprochement des sources INSEE et Education Nationale
 - INSFF: Recensement: 15 29 ans
 - Education nationale: Etudiants inscrits dans l'enseignement supérieur qui ne tient pas compte de l'âge des étudiants
- Diagnostic sur le territoire cantalien : une inégalité d'accès (INSEE) Analyses n°5 décembre 2014)
 - Nouvelle notion « Bassin scolaire »
 - sources INSEE : recensement, Education nationale : base établissements
- Eléments de diagnostic sur le territoire scolaire puydômois avril 2016
 - Sur la base de l'étude précédente
 - Apport par l'INSEE de la grille communale de densité
 - Sources additionnelle de l'Education nationale : constat des effectifs du 1^{er} degré





Quelques indicateurs

			Haute-	Puy-de-		
	Allier	Cantal	Loire	Dôme	Académie	France
Catégories socioprofessionnelles						
défavorisées (1)	41.6	32.9	35.1	33.3	35.6	34.6
Indice de position sociale (2)	98.4	104.8	103.7	106.1	103.7	103.8
Part de boursiers	28.5	23.3	21.9	23.8	24.5	25.7
Note moyenne aux écrits du brevet	98	107	108	105	104	-
Taux de passage en 2nde GT (3) (p)	56.9	56.2	63.6	63.8	61.3	66.3

- Sources : APAE2D, CYCLADES Champ : élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements de l'Education nationale publics et privés sous contrat.
- (1) élèves dont le premier responsable est ouvrier, retraité ouvrier ou employé, chômeur n'ayant jamais travaillé, sans activité professionnelle
- (2) indice numérique construit par la DEPP au ministère, qui attribue à la profession des responsables de l'élève un score reflétant un contexte plus ou moins favorable à la réussite scolaire. Plus l'indice est élevé, plus le contexte est favorisé.
- (3) Part d'élèves s'inscrivant en seconde générale et technologique après la 3e, par opposition aux élèves redoublant, s'orientant dans le professionnel, en apprentissage, en Agriculture, ou autres situations. (p) : données 2017 provisoires.



Quelques dispositifs particuliers

- Education prioritaire : écoles et collèges publics classés REP+ et REP, concentrant des difficultés sociales auxquels on alloue des ressources supplémentaires.
- SEGPA: section d'enseignement général et professionnel adapté, au sein des collèges, de la 6e à la 3e. Elèves ayant de fortes difficultés scolaires.
- ULIS: unités locales d'inclusion scolaire du CP au baccalauréat. Elèves ayant un handicap.
- UPE2A: unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants, de la 6e au baccalauréat. Elèves arrivants ne maîtrisant pas le français.
- Elèves suivant une formation relevant de l'insertion : dispositifs nationaux de retour à la formation initiale ou dispositifs académiques mis en place par la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)
- Attention: tributaires des politiques académiques, renseignements parfois non exhaustif dans les bases de données, difficultés de comparabilité dans le temps et entre académies





Merci pour votre attention



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

